



## DECLARATION NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR A LA 23<sup>ème</sup> CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Présentée par Dr. Johanita Benedicte NDAHIMANANJARA

Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts

Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Mes premiers mots s'adressent à la ville de Bonn qui nous a accueilli chaleureusement pour cette 23<sup>ème</sup> conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette Conférence.

## Mesdames et messieurs,

Deux ans se sont écoulés depuis l'adoption de l'Accord de Paris et nous sommes confrontés au défi de la mise en œuvre de cet Accord.

La COP 22 à Marrakech a marqué le début du renforcement du Programme mondial de l'action climatique en adoptant le Partenariat de Marrakech.

Les négociations de cette 23<sup>ème</sup> conférence des parties vont ainsi poursuivre les efforts pour une action climatique internationale renforcée, décloisonnée et multi-acteurs.

La préparation du dialogue de facilitation qui aura lieu en 2018, pour faire le point sur les progrès accomplis et instruire le renouvèlement des Contributions Déterminées Nationales, a été un des éléments déterminants des négociations de cette COP 23.

## Mesdames et Messieurs,

Madagascar est constamment exposé aux événements météorologiques extrêmes comme les tempêtes tropicales, les inondations et les sècheresses.

Ces risques climatiques ont des impacts majeurs sur le développement. L'insécurité alimentaire sévit dans la partie Sud de l'île alors que la partie orientale a subi une\_inondation généralisée lors du passage du cyclone ENAWO.

Mesdames et messieurs,

Les impacts des changements climatiques pèsent lourd sur notre développement

socio-économique, et sur notre biodiversité.

Face à cela, la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience du

pays figurent parmi nos priorités. Nous lançons actuellement dans la mise en œuvre

des Contributions Déterminées Nationales.

Le développement des partenariats pour contribuer aux programmes structurants

dans le domaine de l'adaptation et des énergies renouvelables, figurent aussi parmi

nos principaux axes d'interventions.

Le renforcement des capacités et la mise à jour des politiques publiques sectorielles

sont des domaines d'interventions prioritaires pour nous.

Mesdames et messieurs,

J'exhorte la communauté internationale à agir ensemble, afin de renforcer et

d'accélérer la mise à disposition des moyens pour la mise en œuvre des

Contributions Déterminées Nationales, et de promouvoir une forte mobilisation et

implication de tous les acteurs, et cela, vu l'urgence de la mise en œuvre de l'Accord

de Paris.

Excellences,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie.